

ÉLECTIONS CSE 2026

VOTRE VOIX COMPTE !

VOTE ÉLECTRONIQUE

DU 14 SEPTEMBRE (05H) AU 16 SEPTEMBRE 2026 (17H)

1

VOTEZ AUX DEUX SCRUTINS

Pour que votre vote soit complet,
n'oubliez pas de voter pour les deux scrutins :

- Les Titulaires
- Les Suppléants

(Veillez à valider les deux étapes !)

2

VOTEZ OÙ QUE VOUS SOYEZ

Le vote est 100% numérique.
Votez depuis votre ordinateur,
tablette ou smartphone, que vous soyez
au bureau, en télétravail ou en vacances.



Conseil : Mettez un rappel dans l'agenda
de votre téléphone pour le 14 septembre !

3

ATTENTION AUX RATURES

Bien que le système autorise techniquement les ratures,
nous vous conseillons vivement de ne pas toucher aux listes.
Rayer des noms fragilise votre organisation syndicale.

Pour un vote fort, soutenez la liste complète !

4

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOS IDENTIFIANTS ?

Les identifiants seront envoyés le 7 septembre 2026.

- Vérifiez vos spams (e-mail).
- **Vous êtes nouvel arrivant ?** Pour voter, il faut justifier de 3 mois d'ancienneté au jour du scrutin. Si vous avez moins de 3 mois d'ancienneté, vous ne figurez pas sur la liste électorale.
- **Vous êtes ancien salarié et rien reçu ?** En cas d'oubli ou de non-réception, ne paniquez pas : un formulaire d'assistance sera disponible directement sur la page de connexion www.vote-cse.com à partir de l'ouverture du vote.

5

INFOS PRATIQUES



Dates : Du 14 septembre (05h) au 16 septembre (17h).



Lien : www.vote-cse.com



Besoin : Identifiants + téléphone portable
pour le code SMS de sécurité.